



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080467

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

Equipements de sports et de loisirs. Rapport annuel de l'exercice clos au 31 décembre 2007. Information des élus.

Mme Arielle PIAZZA, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a confié par contrat de régie intéressée, le 20 décembre 2002, l'exploitation de plusieurs équipements de sports et de loisirs à la SNC Axel Véga, Société Bordelaise de Sports et de Loisirs. Il s'agit du vélodrome de Bordeaux Lac, de la patinoire, des tennis, du bowling de Mériadeck, et de la patinoire provisoire d'hiver. Ce contrat d'une durée de 5 ans a pris effet le 1^{er} janvier 2003 et a pris fin le 31 décembre 2007.

Le contrat a été renouvelé pour une durée de 5 ans et conclu entre la Ville de Bordeaux et la Société Bordelaise de Sports et de Loisirs « Axel Véga ».

Conformément à l'article 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

I - L'activité des sites

Les sites accueillent diverses catégories d'usagers : les clubs sportifs, les scolaires, les centres de loisirs et le grand public.

La patinoire et le stadium hébergent des clubs résidents qui s'entraînent aux horaires qui leurs sont réservés. La qualité des équipements et le temps consacré aux entraînements ont permis aux sportifs d'obtenir de bons résultats : l'équipe de hockey sur glace est classée en 1^{er} division, en cyclisme : Kevin Labèque est devenu champion de France de poursuite individuelle.

La fréquentation des sites.

La fréquentation de la patinoire compte tenu d'un public plus important et d'une reprise des activités scolaires a augmenté de 28%.

Le bowling enregistre une baisse de sa fréquentation due à l'ouverture d'un 4^{ème} bowling sur l'agglomération et à l'interdiction de fumer appliquée depuis le 1^{er} février 2007.

L'activité commerciale tennis a chuté au cours du dernier trimestre en raison de l'occupation à compter du 1^{er} janvier 2008, de 2 courts par l'Union Saint Bruno. En effet, dès septembre 2007, les pratiquants n'ont pas repris leurs engagements annuels. L'activité badminton a également diminué.

La mise à disposition de ces courts à l'Union Saint-Bruno a toutefois permis le développement de l'école de tennis de l'association et un meilleur fonctionnement de sa section tennis.

Le stadium a connu une forte augmentation de sa fréquentation.

La météo pluvieuse en décembre 2007 a été peu favorable à la fréquentation de la patinoire d'hiver.

L'évolution de la fréquentation en 2007 par rapport à 2006 est la suivante :

Patinoire Mériadeck	Stadium	bowling	Tennis badminton	Patinoire Pey-Berland
53.989	10.018	124.979	23.262	16.707
+16,7%	+11%	-5,6%	+30,5%	+9.91%

Les équipements accueillent également des manifestations à caractère sportif ou culturel. La fréquentation globale atteint près d'un demi million de personnes dont 173 841 spectateurs ont assisté aux spectacles proposés à la patinoire Mériadeck.

La maintenance courante des équipements est assurée par le régisseur tandis que la Ville de Bordeaux assure les grosses réparations. Malgré les travaux déjà réalisés sur le reste de la patinoire, le remplacement de la dalle de la patinoire ainsi que le remplacement du système de production de froid compte tenu de l'évolution de la réglementation dans ce domaine seront nécessaires.

II - Les résultats financiers

Les recettes

Le chiffre d'affaires des manifestations progresse d'une année à l'autre de 22% :
-à la patinoire grâce à un plus grand nombre de concerts et à un public plus nombreux,
-au stadium en raison de la location pour une manifestation économique.

Le chiffre d'affaires de la patinoire extérieure provisoire a augmenté de 9% grâce à la très bonne fréquentation des premiers jours de janvier 2007 intégrée au résultat 2007.
Le chiffre d'affaires des activités sportives est pratiquement identique d'une année sur l'autre avec de faibles augmentations dans tous les sites et une diminution au bowling.

Les dépenses

Les charges extérieures sont stables d'une année sur l'autre et progressent du taux de l'inflation.

Les frais de la colonne « championnat du monde » sont en forte diminution : les activités étant différentes d'une année sur l'autre.

Le seul poste à avoir augmenté de façon notable est celui des fluides pour deux raisons :

- les premiers mois de l'année 2007 ont été plus rigoureux et ont généré des frais plus importants,
- les fuites de fréon dans l'installation de froid de la patinoire ont nécessité un apport de 1.000kg de gaz pour un montant de 13.000€.

Les charges de personnel sont stables entre 2006 et 2007.

Le résultat

Le résultat 2007 de la régie présente un déficit de 917.703€. Il est à noter que le déficit prévu dans la délibération 20070350 du 9 juillet 2007, suite à une erreur, ressortait à tort à 1 086 834€ au lieu de 1 113 234€.

A périmètre comparable, c'est-à-dire hors championnat du monde et hors taxe professionnelle, le déficit s'établit à 854 327,76€, à comparer au montant prévisionnel de 989 708€. Conformément au contrat de régie intéressé, pour l'année 2007, le régisseur peut recevoir un intéressement égal à 50% de la différence soit une somme de 67 690,50€.

Pour votre complète information, sont annexés à la présente synthèse, le rapport annuel 2007 et le budget 2007 avant intéressement du régisseur.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Arielle PIAZZA
Adjoint au Maire

